

Permis de séjour pour préparer un doctorat

Pour faire une carrière de recherche universitaire dans un établissement d'enseignement supérieur allemand ou d'un institut de recherche, vous avez simplement besoin d'un permis de séjour que vous pouvez demander auprès de l'office des étrangers dont vous dépendez. Pour cela, vous devez présenter votre attestation d'inscription dans cet établissement ou cet institut. Vous devez également présenter des justificatifs prouvant que vous êtes suffisamment couvert par une assurance maladie et que vous pouvez subvenir à vos besoins.

Avant d'effectuer votre demande, renseignez-vous auprès de l'office des étrangers pour savoir quels documents vous devez présenter. Certains services des étrangers proposent aussi des informations à ce sujet sur Internet.

Le portail **Research in Germany** [↗](#) donne également des informations importantes se rapportant au thème « Faire un doctorat en Allemagne » et indique des possibilités de financement et d'aides au financement.

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formations/etudes/perspectives/doctorat>

17.08.2021, 08:49